

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2018

**Présents :** BONNEL A, CANON C, DELMER B, DOYELLE O, DUQUESNE ML FAUCOMPRESZ D, LE MEILLOUR F, MONTOIS J, MOUTIEZ S, PLANCQ G, SELLIEZ D, WAELPUT L

**Procuration :** MATHON L pouvoir à CANON C, SAGNIER J pouvoir à PLANCQ G

**Excusés :** MATHON L, PEREZ M, SAGNIER J

**Secrétaire de séance :** DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Monsieur LE MEILLOUR demande à voir les Pouvoirs.

## Procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 23 novembre 2018

Pour faire suite à la demande de différence entre un procès-verbal de conseil municipal et un compte rendu de conseil municipal, et au vu de la remarque de M.LE MEILLOUR « dont les échanges ne sont pas tous repris », Monsieur le Maire propose que le Procès-Verbal soit rédigé chacun son tour-approuvé à l'unanimité. Monsieur le Maire propose de démarrer au prochain conseil de 2019.

PV a été approuvé 13 pour - 1 contre (M.LE MEILLOUR).

## Convention Dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'adhésion de la commune au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) la mise en place par la MEL dans le cadre de son plan Climat Air Energie et du Schéma métropolitain de mutualisation du Conseil en énergie partagé aux communes de moins de 15 000 Habitants. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer avec la Métropole européenne de Lille la convention de prestation de service mutualisé.

## Conseil en Energie Partagé

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la mise en place par la MEL dans le cadre de son plan Climat Air Energie et du Schéma métropolitain de mutualisation du Conseil en énergie partagé aux communes de moins de 15 000 Habitants. Il s'agit d'un dispositif national, permettant de partager les compétences d'un technicien spécialisé, appelé Conseiller en Energie Partagé (CEP). Ce conseiller a pour principales missions d'accompagner et d'aider la commune dans : la réalisation d'un diagnostic précis du patrimoine communal, en s'appuyant d'une part sur un inventaire détaillé de ce patrimoine et de ses caractéristiques, et d'autre part sur un bilan comptable des factures énergétiques de la commune ; la mise en place d'un programme pluriannuel de travaux visant à réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des utilisateurs ; l'animation d'opérations de formation et de sensibilisation sur la maîtrise des dépenses énergétiques, à l'attention des élus, des usagers et des services des collectivités. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec la Métropole européenne de Lille la convention de mise à disposition du service de conseil en énergie partagé.

## Révisions Générales des PLU Aubers, Bois Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem en Weppes

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les communes de la MEL doivent débattre sur les orientations générales des Projets d'Aménagement et de Développement Durables des 5 communes. Monsieur le Maire informe qu'il n'émet pas d'avis sur ces projets ceux-ci s'intégrant et respectant le SCOTT. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet pas de remarques particulières relatives à la révision générale du plan local d'urbanisme communal d'AUBERS, de BOIS GRENIER, FROMELLES, LE MAISNIL, RADINGHEM EN WEPPEES.

## Convention Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les difficultés survenues au cours des ACM . Une volonté de réorganisation et d'une nouvelle gestion ont été évoquées, une consultation auprès d'organismes a été réalisée. Monsieur le Maire rappelle le coût de 32€/enf/jour. Au vu du coût inférieur (25.66€) mais également de la prise en charge intégrale du service, tant au niveau administratif, que publicitaire, organisationnel et financier, Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer une convention de prestation de service entre la commune et l'UFCV. Approuvé à l'unanimité.

## Demande de subvention investissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'étude de faisabilité pour le projet de construction d'une cantine scolaire. Le bâtiment serait à la place du terrain de tennis, il n'y aurait plus de problème de sécurité (1 pôle de

restauration à la place de 2, plus de traversée de route, bâtiment jouxtant la cours de l'école). Celui-ci aurait une surface environ 500m<sup>2</sup> avec cuisine pour l'école voire autres structures. L'estimation du projet (travaux + prestations intellectuelles et aléas) est de 1 700 000€ TTC, c'est pourquoi Monsieur le Maire demande l'avis de l'Assemblée. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, 12 voix pour, 2 voix contre (M.LE MEILLOUR-Mme DELMER) autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la construction d'une cantine scolaire ;

#### **Demande de subvention bibliothèque**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement de la bibliothèque. Monsieur WAELPUT explique à l'Assemblée l'avancée du projet, le transfert de la bibliothèque à la yourte, il informe que la commune peut bénéficier d'un archi designer de la MEL qui propose des avis professionnels quant aux aménagements des espaces, il informe que la commune peut demander une subvention auprès de la MEL. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la MEL.

#### **Adhésion CDG Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord émanant de la Régie Personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles . Conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au Cdg59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation. A l'unanimité, le Conseil - accepte l'affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord de la Régie Personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles .

#### **Contrat CDD**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil la délibération relative au recrutement de personnel occasionnel dans le cadre de la réorganisation des services notamment du service technique. Au vu de la construction de la salle de sport et de la maintenance bâtiments, Monsieur le Maire propose de modifier la délibération et de créer un poste d'adjoint technique territorial (au service technique) pour une durée de 35 heures – un an renouvelable. le Conseil municipal, 13 voix pour, 1 voix contre (M.LE MEILLOUR) autorise la création d'un poste adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à durée déterminée, 1 an renouvelable au service technique pour une durée hebdomadaire 35 heures annualisées.

#### **Création poste**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil la volonté de réorganiser la bibliothèque et notamment les horaires d'ouverture. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, de créer 1 poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine, relevant de la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 12h - la Mel prenant en charge environ 70% - (condition de création de poste)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer 1 poste d'Adjoint Territorial du patrimoine, relevant de la catégorie C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 12h .

#### **Régularisation d'emprise parcellaire**

Monsieur le Maire fait référence au plan remis aux élus concernant une parcelle. Pour faire suite à l'entretien avec Mme AUDANT, Monsieur le Maire demande la régularisation d'une emprise d'une partie d'une parcelle appartenant à la commune soit 15m<sup>2</sup>. L'Assemblée autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour la régularisation de cette emprise. Les frais étant à charge de Mme AUDANT.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Demande d'Acquisition**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une demande d'acquisition d'une parcelle rue Jules Romon. M.BOURRIEZ, après avoir eu autorisation de Monsieur le Maire, expose le problème de rétrocession de l'époque. Il émet qu'il serait préférable de demander aux riverains de la rue s'ils sont intéressés par l'acquisition car cet espace faisait partie de l'espace commun. Au vu des discussions, Monsieur le Maire propose de consulter les riverains, la décision sera revue lors du prochain conseil.

#### **Code Animal**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la réception d'un code animal relatif à la présence d'animaux sauvages dans les cirques. La majorité ne veut pas prendre de délibération ce jour.

Monsieur le Maire informe de l'ouverture d'un cahier de doléances qui sera transmis au Ministère.

**La séance est levée à 19h17**